



Ville de LAON

DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2027

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1 et 10 Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Dossier à retourner au service des sports avant le **15 SEPTEMBRE 2026**, délai de rigueur à sport@ville-laon.fr

Première demande :

Loisir :

Renouvellement :

Compétition :

Scolaire :

IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION SPORTIVE	
Nom - Dénomination de l'association :	
N° SIRET :	
N° RNA ou n° de récépissé en préfecture :	
Adresse du siège social :	
Code postal et commune :	
Adresse postale de correspondance :	
N° de téléphone :	
E-mail :	
Site internet :	
Représentant légal (Nom-prénom) :	
Adresse du représentant :	
N° de téléphone du représentant :	
Fédération d'affiliation :	
Club labellisé - Niveau de labellisation :	
But de l'association :	
Activité dominante :	

Date de la dernière assemblée générale :

⇒ Le maire doit obligatoirement être informé de la date et de l'heure de votre assemblée générale annuelle.

COMPOSITION DU BUREAU		
Président	Nom	
	Adresse	
	Téléphone	
	E-mail	
Vice-président	Nom	
	Adresse	
	Téléphone	
	E-mail	
Trésorier	Nom	
	Adresse	
	Téléphone	
	E-mail	
Secrétaire	Nom	
	Adresse	
	Téléphone	
	E-mail	

Nom, prénom de la personne chargée de la présente demande de subvention :

Coordonnées :

ASSOCIATION :**MOYENS HUMAINS DE L'ASSOCIATION**
au 31 décembre de l'année écoulée**Nombre de bénévoles :***personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association de manière non rémunérée.***Nombre de dirigeants :***personne mandataires de l'association nommée par les membres (lors de l'assemblée générale)***SALARIE(S)**

Nom	Prénom	Fonctions	Contrat	Durée	Temps de travail Hebdomadaire

Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique :

⇒ Joindre une copie de la carte professionnelle des employés.

VOLONTARIAT / SERVICE CIVIQUE

Nom	Prénom	Dates d'engagement	Temps de travail hebdo	Missions
		DU		
		AU		
		DU		
		AU		
		DU		
		AU		

Votre association aura-t-elle recours au service civique (saison 2027-2028) ?

Pour quelle(s) mission(s) ?

ASSOCIATION :

EFFECTIFS LICENCIES

TOTAL LICENCIES * :

0

* hors double licences

EFFECTIFS PAR LOCALISATION

LAON	CAPL *	HORS CAPL

* Communauté d'Agglomération du Pays de Laon

⇒ Merci de bien vouloir indiquer le **détail des effectifs** et joindre une attestation du comité départemental ou régional des effectifs licenciés de la saison sportive N-1.

EFFECTIFS PAR NIVEAU DE PRATIQUE

Ages	FEMININ			MASCULIN			TOTAL
	Loisir / Départemental	Régional	National	Loisir / Départemental	Régional	National	
Catégories							0
- 12 ans							0
- 18 ans							0
- 40 ans							0
40 ans et plus							0

COTISATIONS ANNUELLES

CATEGORIES	PRIX DE LA LICENCE	PRIX DE LA COTISATION
Licence - de 6 ans		
Licence jeunes -12 ans		
Licence jeunes -18 ans		
Licence - de 40 ans		
Licence + de 40 ans		
Membre dirigeant		
Autres (à préciser) :		

ASSOCIATION :**SUBVENTIONS ALLOUEES PAR LA VILLE DE LAON**

En 2025		En 2026	
Total :	- €	Total :	- €
Subvention de Fonctionnement		Subvention de Fonctionnement	
Subvention Haut Niveau par équipe		Subvention Haut Niveau par équipe	
Subvention Haut Niveau individuels		Subvention Haut Niveau individuels	
Subvention Manifestation		Subvention Manifestation	
Subvention Investissement		Subvention Investissement	
Subvention Location de Ligne d'eau, entretiens des terrains ou location de glace		Subvention Location de Ligne d'eau, entretiens des terrains ou location de glace	
Autres subventions municipales		Autres subventions municipales	
Part des subventions municipales du total des produits de l'association		Part des subventions municipales du total des produits de l'association	#DIV/0!

MONTANT DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT SOLLICITEE POUR 2027Subvention de **FONCTIONNEMENT** sollicitée :**MOTIVATIONS, EXPLICATIONS**⇒ A compléter obligatoirement en cas de demande d'augmentation de la subvention de fonctionnement, fournir des justificatifs**SITUATION DES PRINCIPAUX COMPTES A LA FIN DU DERNIER EXERCICE CONNU**

Compte courant :

- €

Livret A :

- €

Autres (*préciser*) :

- €

TOTAL :

- €

BUDGET (1) REALISÉ DE L'ASSOCIATION

ASSOCIATION :

Année : _____
ou exercice du _____ au _____

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
60- Achats	- €	70- Total Ventes	- €
Achats matières et fournitures	- €	701 - Ventes de produits finis	- €
Autres fournitures - non stockées	- €	706 - Ventes de prestations de services	- €
		707- Ventes de marchandises	- €
		708 - Produits des activités annexes	
61- Total Services extérieurs	- €	74- Total Subventions d'exploitation (2)	- €
Sous-traitance générale	- €	Ville de Laon - Subvention de fonctionnement	
Locations	- €	Ville de Laon - Subvention Haut Niveau (par équipe)	
Entretien et réparation	- €	Ville de Laon - Subvention Haut Niveau (individuels)	
Primes d'assurances	- €	Ville de Laon - Subvention pour manifestation	
Divers - Documentation	- €	Ville de Laon - Autre subvention (<i>préciser</i>) :	
		Ville de Laon - Aide à l'investissement	
62- Total Autres services extérieurs	- €	Ville de Laon - Location de lignes d'eau, entretien des terrains ou locations de glace	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	- €	Total subventions municipales	- €
Publicité, publications, relations publiques	- €	Aides de l'Etat	- €
Déplacements, missions	- €	Conseil régional	- €
Frais postaux et de télécommunication	- €	Conseil départemental	- €
Services bancaires	- €	Communauté d'agglomération	- €
Frais de licences, cotisations	- €	Organismes sociaux (CAF, ...)	- €
63- Total Impôts et taxes	- €	Subventions privées	- €
Impôts et taxes sur rémunération	- €	Autres (<i>préciser</i>) :	- €
Autres impôts et taxes	- €	Total subventions hors municipales	- €
64- Total Charges de personnel	- €	75- Autres produits de gestion courante	- €
Rémunérations des personnels, service civique	- €	756 - Cotisations, licences	- €
Charges et cotisations sociales	- €	Dons - Mécénat - Sponsoring (récurrents)	- €
Autres charges de personnel / frais professionnels	- €		
Frais de formations	- €		
65- Autres charges de gestion courante	- €	76- Produits financiers	- €
66 - Charges financières	- €	77- Produits exceptionnels	- €
67 - Charges exceptionnelles	- €	78- Reprises sur amortissements et provisions	- €
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	- €	79- Transfert de charges	- €
TOTAL DES CHARGES	- €	TOTAL DES PRODUITS	- €
Excédent (bénéfice)		Insuffisance (déficit)	

Les subventions municipales correspondent à **#DIV/0!** des produits de l'association

[1] Ne pas indiquer les centimes d'euros

[2] L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent

déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

BUDGET (1) PREVISIONNEL DE L'ASSOCIATION

ASSOCIATION :

Année : _____
ou exercice du _____ au _____

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
60- Achats	- €	70- Total Ventes	- €
Achats matières et fournitures	- €	701 - Ventes de produits finis	- €
Autres fournitures - non stockées	- €	706 - Ventes de prestations de services	- €
		707- Ventes de marchandises	- €
		708 - Produits des activités annexes	- €
61- Total Services extérieurs	- €	74- Total Subventions d'exploitation (2)	- €
Sous-traitance générale	- €	Ville de Laon - Subvention de fonctionnement	
Locations	- €	Ville de Laon - Subvention Haut Niveau (par équipe)	- €
Entretien et réparation	- €	Ville de Laon - Subvention Haut Niveau (individuels)	- €
Primes d'assurances	- €	Ville de Laon - Subvention pour manifestation	- €
Divers - Documentation	- €	Ville de Laon - Autre subvention (<i>préciser</i>) :	- €
		Ville de Laon - Aide à l'investissement	- €
62- Total Autres services extérieurs	- €	Ville de Laon - Location de lignes d'eau, entretien des terrains ou locations de glace	- €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	- €	Total subventions municipales	- €
Publicité, publications, relations publiques	- €	Aides de l'Etat	- €
Déplacements, missions	- €	Conseil régional	- €
Frais postaux et de télécommunication	- €	Conseil départemental	- €
Services bancaires	- €	Communauté d'agglomération	- €
Frais de licences, cotisations	- €	Organismes sociaux (CAF, ...)	- €
63- Total Impôts et taxes	- €	Subventions privées	- €
Impôts et taxes sur rémunération	- €	Autres (<i>préciser</i>) :	- €
Autres impôts et taxes	- €	Total subventions hors municipales	- €
64- Total Charges de personnel	- €	75- Autres produits de gestion courante	- €
Rémunérations des personnels, service civique	- €	756 - Cotisations, licences	- €
Charges et cotisations sociales	- €	Dons - Mécénat - Sponsoring (récurrents)	- €
Autres charges de personnel / frais professionnels	- €		
Frais de formations	- €		
65- Autres charges de gestion courante	- €	76- Produits financiers	- €
66 - Charges financières	- €	77- Produits exceptionnels	- €
67 - Charges exceptionnelles	- €	78- Reprises sur amortissements et provisions	- €
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	- €	79- Transfert de charges	- €
TOTAL DES CHARGES	- €	TOTAL DES PRODUITS	- €
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

Les subventions municipales correspondent à **#DIV/0!** des produits de l'association

[1] Ne pas indiquer les centimes d'euros

[2] L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent

déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (3)

ASSOCIATION :

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
86- Emplois des contributions volontaires en nature	- €	87- Contributions volontaires en nature	- €
860 - Secours en nature	- €	870 - Dons en nature	- €
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	- €	871 - Prestations en nature	- €
862 - Prestations	- €		- €
864 - Personnel bénévole	- €	875 - Bénévolat	- €
TOTAL	- €	TOTAL	- €

(3) Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n°99-01, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat ; voir notice.

ASSOCIATION :

AVANTAGES EN NATURE ACCORDES PAR LA VILLE DE LAON 2025-2026

MISE A DISPOSITION D'EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOCAUX

Equipements / locaux	Nombres d'heures / an
TOTAL	0 heures / an

AUTRES AVANTAGES EN NATURE

Prêt de matériel (oui ou non)

A quelle occasion ?

Travaux d'imprimerie (oui ou non)

A quelle occasion ?

Mise à disposition d'un éducateur sportif municipal (oui ou non)

Nombre d'heures / an

Installation effectuée par les agents municipaux (oui ou non)

A quelle occasion ?

Autres travaux réalisés par le personnel municipal : (oui ou non)

Nombre d'heures / an

ASSOCIATION :

PROJETS SAISON SPORTIVE 2026-2027

BESOINS MATERIELS - EQUIPEMENTS SPORTIFS - LOCAUX

1 /	Objet :	
	Délais :	
	Budget prévisionnel (fournir un devis) :	
	Objectifs :	

2 /	Objet :	
	Délais :	
	Budget prévisionnel (fournir un devis) :	
	Objectifs :	

3 /	Objet :	
	Délais :	
	Budget prévisionnel (fournir un devis) :	
	Objectifs :	

MANIFESTATIONS SPORTIVES

Pensez-vous participer ou organiser à LAON, des rencontres ou des manifestations sportives la prochaine saison ?

(oui ou non =>)

1 /	Intitulé :	
	Description :	
	Niveau de compétition :	
	Période :	
	Budget prévisionnel :	

2 /	Intitulé :	
	Description :	
	Niveau de compétition :	
	Période :	
	Budget prévisionnel :	

3 /	Intitulé :	
	Description :	
	Niveau de compétition :	
	Période :	
	Budget prévisionnel :	

ASSOCIATION :

PROJETS SAISON SPORTIVE 2026-2027 (suite)

MANIFESTATIONS EXTRA-SPORTIVES

1/	Intitulé :	
	Description :	
	Période :	
	Lieu :	
	Bénéficiaire (1) :	
	Budget prévisionnel :	

2/	Intitulé :	
	Description :	
	Période :	
	Lieu :	
	Bénéficiaire (1) :	
	Budget prévisionnel :	

3/	Intitulé :	
	Description :	
	Période :	
	Lieu :	
	Bénéficiaire (1) :	
	Budget prévisionnel :	

AUTRES PROJETS

PROJET N° 1 - Objet :	
Objectifs :	
Description :	
Bénéficiaires (1) :	
Période de réalisation :	
Budget prévisionnel :	

PROJET N° 2 - Objet :	
Objectifs :	
Description :	
Bénéficiaires (1) :	
Période de réalisation :	
Budget prévisionnel :	

(1) Bénéficiaires : caractéristiques sociales dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

ASSOCIATION :

**PARTICIPATION DE L'ASSOCIATION SPORTIVE AUX ACTIONS DE PROMOTION DU
SPORT À LAON - Saison 2025-2026**

MANIFESTATIONS / ANIMATIONS URBAINES	NOMBRE D'HEURES / AN
Centres d'Activités Sportives - Août 2025	
Village des Associations 2025	
Centres d'Activités Sportives - Automne 2025	
Centres d'Activités Sportives - Printemps 2026	
A.L.S.H. (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) - de sept. 2025 à août 2026	
Sport City 2026	
Journée Olympique et Paralympique du Sport Scolaire jeudi 18 juin 2026	
Autres :	
TOTAL HEURES	0

ASSOCIATION :

ATTESTATIONS

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e) :

Représentant légal de l'association :

⇒ Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les deux signatures : celles du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter) lui permettant d'engager celle-ci (1)

Déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives (2), juridiques, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants);
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux, et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association souscrit au Contrat d'Engagement Républicain annexé au décret n° 2021-1974 du 31 décembre 2021, pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières, -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) inférieur ou égal 500 000 euros ;
- demander une subvention de fonctionnement de : € au titre de l'année ou exercice 2027 ;
- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association (joindre un RIB).

COORDONNEES BANCAIRES

En cas d'accord, la subvention devra être versée sur le compte bancaire suivant :

IBAN N°

⇒ Joindre un RIB récent de votre association.

[\(Merci de bien vouloir vérifier votre RIB et avvertir le service des sports en cas de changement de compte bancaire en cours d'année et fournir le nouveau RIB de l'association\).](#)

PIECES A FOURNIR

Seront joints au formulaire de demande :

- la composition du bureau,
- un compte-rendu de la dernière assemblée générale de l'association,
- le rapport financier annuel,
- une attestation du comité départemental ou régional des effectifs de licenciés de l'association de la saison sportive écoulée ou l'année N-1,
- copie des diplômes et/ou des licences et/ou des cartes de qualification (entraîneurs, arbitres),
- copie des cartes professionnelles des employés,
- un RIB récent,
- En cas de première demande de subvention : les statuts de l'association, le récépissé de déclaration en préfecture et le projet associatif (objets de l'association, objectifs, actions, moyens, ...).

Fait à LAON, le

Signature :

(1) « Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation de mandataire. Article 1984 du code civil »

(2) Déclaration de changement de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations / préfecture ou sous-préfecture.